

# Aren ou la fonction RH à temps partagé

Aren est un cabinet RH qui tire son nom de « ren » ou vertu d'humanité, grâce à laquelle l'Homme prend conscience de son potentiel et de sa valeur par rapport aux autres. Travailler à devenir pleinement humain, c'est se construire soi-même en partant de ses potentiels... Et c'est avec cette vision que Véronique Philippot, fondatrice du cabinet, mène entre autres ses missions de DRH à temps partagé.

## D'une passion à une réflexion stratégique

Lorsque Véronique Philippot crée le cabinet Aren en 2011, c'est d'abord sur le fruit d'un parcours professionnel personnel et d'un contexte RH précis.

*« J'ai longtemps exercé la fonction de DRH au sein de grandes entreprises et grands groupes. Les Ressources Humaines sont bien plus qu'un métier pour moi, c'est une véritable passion. Aussi, en créant Aren, je souhaitais mettre toute cette expérience RH auprès d'entreprises, plus particulièrement des PME, qui jusqu'ici ne disposaient pas encore de fonction RH en interne.*

*L'idée, en leur proposant mes services de DRH à temps partagé, était aussi de susciter une véritable prise de conscience autour de la nécessité de faire appel à un expert RH pour répondre à des projets de développement RH ou à des problématiques clés dans l'entreprise. Une nécessité mais sans nul doute aussi un véritable axe stratégique quand on sait combien les hommes sont les premiers acteurs de la performance des entreprises ».*

Aujourd'hui, bien installée sur un marché en pleine expansion, le cabinet Aren intervient auprès d'entreprises issues de tous secteurs d'activités et pour des besoins variés, couvrant ainsi toute la chaîne RH.

## Autant de domaines d'intervention que de besoins clients

*« Je prends en charge différents sujets en fonction, tant de la culture que de l'environnement, du métier ou des besoins ponctuels de mes clients (le plus souvent des PME de 50 à 100 personnes environ), explique Véronique Philippot. A titre d'exemples : recrutement et intégration de talents, accompagnement au développement des*

*compétences et ingénierie de formation, politique de rémunération, aspects juridiques liés aux contrats de travail.*

*En ce moment, je collabore auprès d'une PME, spécialisée dans le R&D automobile, dans laquelle les salariés ont exprimé le besoin de disposer d'un cadre RH précis, évolutif et qui leur permet de se projeter dans la durée. Il s'agit donc de travailler avec eux à la mise en place d'une politique sociale. A titre d'exemple, je travaille pour cette même entreprise sur des évolutions qui touchent à l'organisation du travail et à la politique de rémunération, et je l'accompagne sur les différents changements culturels et fonctionnels qu'elle est en train d'amorcer. ».*

Forte de son expérience professionnelle, Véronique Philippot a choisi également de compléter sa prestation de DRH à temps partagé avec des missions de transition pour des grands groupes notamment, le pilotage de projets de détection et gestion des potentiels, des projets de réorganisation ou de réaménagement du cadre de vie des salariés, le coaching RH ou managérial sans oublier la participation à la négociation d'accords liés au temps de travail ou à l'égalité hommes-femmes.

*« Pour moi, insiste Véronique Philippot, il est capital d'exercer ma fonction de DRH à temps partagé tout en jouant un rôle de conseil auprès de clients qui en ont besoin. J'anime par ailleurs des formations sur des thématiques RH ou managériales. L'idée est de toujours garder un pied dans l'entreprise ! »*



### Infos & contact

[www.aren-rh.fr](http://www.aren-rh.fr)

59, chemin de Montbel 69390-Vourles

Tél. 00 00 00 00 00

mail@mail.com